

BULLETIN MUNICIPAL LE CHASTANG



JUN 2019 - N° 48

Le Mot du Maire

Josette FARFAL

FINANCES LOCALES

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les comptes administratifs 2018 ont été examinés par le conseil municipal le 05 avril 2019.

Vous trouverez le détail dans les tableaux ci-dessous.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	180 439.08	241 300.19	78 029.59	260 766.97
Eau et Assainissement	59 177.73	44 461.51	42 680.76	55 115.99
Total	239 616.81	285 761.17	120 710.35	315 882.96
Excédent cumulé	46 144.36		195 172.61	

BUDGETS PRÉVISIONNELS 2019

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal a, cette année encore, décidé de ne pas modifier les taux communaux d'imposition.

données en %	année 2019			moyenne départementale
	commune	communauté d'agglomération	taux définitif appliqué aux ménages	
taxe d'habitation	8,30	9.41	17.71	18.72
taxe foncière propriétés bâties	4,23	5,55	9,78	23.04
taxe foncière propriétés non bâties	84,24	23.09	107.33	90.48

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Commune	314 883.00	231 139.00	546 022.00
Eau	78 149.00	63 220.00	141 369.00
Total	393 032.00	294 359.00	687 391.00

TRANSFERT DE L'EAU

TRAVAUX 2019

La réfection du crépi sur les façades de l'église est terminée. Le montant des travaux est de 23859.70€ HT, avec une subvention du Conseil départemental de 14315.82€ HT.

L'autofinancement à la charge de la commune est de 9543.88€ HT. De la zinguerie a été changée pour un coût de 1657.57€.



Suite à des infiltrations d'eau, la cheminée du stade a été crépie pour un coût de 2124€.

Au logement de l'école, les stores des vélux ont été changés pour un coût de 354€.

Concernant la voirie communale, le revêtement de la route du Garde Champêtre va être refait, du panneau d'affichage à l'entrée du parc du Coiroux. Le montant des travaux est estimé à 18000€.

Le chemin rural n°18 (La Grave) a été refait pour un montant de 5871€ HT. Une partie du chemin rural n°10 a été refait pour un coût de 1440€ HT.



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Par arrêté préfectoral en date du 24 novembre 1999, une réglementation concernant les bruits de voisinage a été mise en place.

Il est rappelé à la population les termes de l'article 20 qui stipule que « les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Les samedis : de 9h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h »**

Pôle santé Union des collines

A l'initiative des professionnels de santé il y a 4 ans, une réflexion a été menée ayant pour objet de rédiger un projet de santé pour le secteur.

Les 9 communes Albussac, Aubazine, Chameyrat, Le Chastang, Cornil, Forgès, Lagarde-Marc la tour, Saint Hilaire-Peyroux et Sainte Fortunade (ce qui représente environ 9000 habitants) se sont regroupées en association pour travailler et donner naissance à un pôle de santé multi sites et pluridisciplinaires.



Il y a un double objectif :

- Organiser la prise en charge et améliorer l'accès aux soins sur le territoire
- Accroître l'attractivité de nos communes rurales en matière de recrutement et ainsi lutter contre la désertification médicale.

Reconnue par l'ARS en 2018, l'association a pour but d'assurer une couverture optimale et uniforme de la patientèle sur tout le territoire concerné. D'avoir une bonne répartition des locaux, de mieux coordonner le travail des professionnels de santé et d'en améliorer les relations.

Les moyens mis en place :

- 1 agenda coordonné : c'est 1 standardiste qui prend la main quand le numéro ne répond pas, qui donne les rendez-vous et en informe instantanément le professionnel recherché. Ceci évite d'être constamment dérangé pendant les consultations par exemple.
- 1 logiciel commun et partageable avec un système de sécurisation pour assurer la confidentialité

L'organisation de réunions de coordination et rédaction de différents protocoles qui améliorent la prise en charge des patients.

Mise en place de formations pluri disciplinaires.

30 professionnels de santé y adhèrent se répartissant ainsi :

- 4 médecins qui sont actuellement le pilier de la structure actuelle
- 2 kinésithérapeutes
- 3 pharmaciens
- 15 infirmières libérales dont 2 sont sur Le Chastang
- 1 pédicure podologue.
- Est prévue pour l'instant 1 orthophoniste.

L'avenir sera de s'agrandir et de recruter des nouveaux professionnels de santé.

Le tri pour une deuxième vie...

POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

Sans tri, pas de recyclage !

90% de nos déchets ménagers sont recyclables et 50 % de nos déchets ménagers sont des matières premières ! Trier les déchets recyclables, c'est donc assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

Car lorsqu'ils sont mélangés aux autres déchets ménagers, leur récupération est impossible. Point de départ de toute la chaîne, le tri à la maison est incontournable. En suivant des consignes de tri simples au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement.

QUELS SONT LES DÉCHETS À TRIER ?

EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



FLACONS DE PARFUM

Merci de déposer **seulement les emballages en verre** dans cette colonne !

LES EMBALLAGES



BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



EMBALLAGES CARTONNÉS



BRIQUES ALIMENTAIRES

LES PAPIERS



JOURNAUX MAGAZINES



CATALOGUES ANNUAIRES



PUBLICITÉS PROSPECTUS



CAHIERS, BLOCS NOTES



COURRIERS ENVELOPPES



TOUS LES AUTRES PAPIERS

Tous les papiers se trient et se recyclent

COMMENT TRIER SES DÉCHETS ?

Sur la commune du Chastang, le service collecte des déchets de Tulle agglo propose différents de service de tri :

- Un Point d'Apport Volontaire complet (papiers, verre, emballages) à la Rivière Molle (à côté du stade).
- les déchetteries à proximité sont celles de Tulle (à Mulatet) et de Laignac-sur-Rondelle (au Château Fort), sans oublier la plateforme de compostage aux Bois Noirs à Saint-Mexant.

Enfin pour connaître les déchets à trier et adopter les bons gestes plusieurs outils sont à votre disposition :

- un guide du tri (disponible en mairie, à la déchetterie ou sur le site internet www.agglo-tulle.fr)
- une réglette mémo-tri (disponible en mairie et à la déchetterie)
- un guide du compostage (disponible en mairie, à la déchetterie ou sur le site internet www.agglo-tulle.fr)
- une application gratuite pour mobile et smartphone : Le Guide du Tri

QUELS SONT LES CHIFFRES DU TRI ?

Les chiffres de collecte n'ont pas bonne mine sur notre territoire. Et notamment en matière d'emballages recyclables. Alors que la moyenne départementale est à 15,2 kg/an/hab, nos chiffres tournent autour des 9 kg/an/hab. Une mauvaise nouvelle qui induit, entre autres, des pertes de subvention de la part de notre partenaire Citéo. Ajoutons à cela, les habitants de l'agglo qui produisent en moyenne 35 kg/an d'ordures ménagères de plus que la moyenne départementale. Il y a de quoi s'inquiéter. Outre les menaces sur notre environnement, il convient aussi d'être réaliste sur les conséquences financières d'une telle habitude. Il ne faut désormais plus parler d'objectif mais d'impératif : élevons nos chiffres et soyons audacieux ! Atteignons 20 kg/an/hab d'emballages recyclables triés d'ici 2020. Une petite marche grande de conséquences !

Objectifs recyclage 2020	35 kg de verre / an / habitant contre 27 kg en 2017
	20 kg d'emballages / an / habitant contre 12 kg en 2017

Pour être plus concret, pour le verre l'objectif représente en moyenne 12 bouteilles en plus triées chaque année soit une par mois. Pas si difficile ?

Service collecte des déchets de Tulle agglo

Animateur prévention/tri : 05 55 20 84 22 / 06 37 24 14 25
ambassadeur@tulleagglo.fr // www.agglo-tulle.fr

Août 2019						
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

■ - Déjà réservés ■ - Réservations en cours

Prénom:
Nom*:
Email*:
Téléphone:
Résidez-vous sur notre commune ?*:

Motif(s) de la réservation*:

Vous pouvez désormais effectuer des pré-réservations de la salle polyvalente sur notre site communal. Veuillez aller dans l'onglet "services", puis, "location de la salle des fêtes"



ARTISAN OU ARTISTE



Depuis le 18 février de cette année, un nouvel artisan est installé sur notre commune.

Cyril RIGOUX, Chastandou de cœur et de souche, exerce son art dans l'atelier qu'il a monté Chez ses parents au Mas.

Après un CAP d'ébénisterie à Lavoisier Brive, il obtient un brevet des métiers d'art et ébénisterie qu'il complète avec une formation en restauration de meubles à La Chatre Et une formation en marqueterie à Murat.

Fort de cette appréhension du métier et passionné par le travail du bois, il intervient dans la fabrication et la pose de cuisines et salles de bain, dans l'aménagement de dressing ainsi que dans la fabrication de meubles sur mesure et la finition de meubles bruts.



LES ECHOS DE NOTRE VILLAGE

Naissance :

Noah MASSIAS

De Julien MASSIAS et de Laure FARFAL

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage :

Jérôme GUINDRE et Stéphanie MARTIN

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.



Cabinet d'infirmiers :
Delphine VERDIER et
Stéphanie VERDIER
7 rue de l'Auberge
Tel : 06.51.75.46.63

Samedi 14 Septembre, de 10h à 18h, dans les locaux de l'ancienne école,

Vente du matériel restant disponible suite à la fermeture de l'école. Paiement et prise de possession immédiates.

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

BUREAU BOIS 3 TIROIRS	2	30 €
BUREAU DE CLASSE 2 PLACES ET 2 CHAISES	5	30 €
BUREAU 1 PLACE ET 1 CHAISE	2	25 €
TABLE BASSE OCTOGONALE ET 8 CHAISES BOIS	1	30 €
TABLE BOIS 1 TIROIR	1	15 €
ARMOIRE BOIS VITREE 2 PORTES	1	30 €
CHAISE ENFANT PAR LOT DE 2	5	5 €
CASIER PLASTIQUE 3 GRANDS TIROIRS ET CASIER PLASTIQUE 2 PETITS TIROIRS	1 lot	5 € le lot
PLANCHE ANATOMIQUE RECTO VERO PLANCHE HISTORIQUE RECTO VERSO	9 lots de 5	10 € les 5
LECTEUR DE CASSETTES RADIO DVD	1	20 €
CONGELATEUR THOMSON 2 étagères 4 tiroirs	1	20 €
COCOTTE EN FONTE COUSANCE induction	1	30 €
COCOTTE MINUTE CLIPSO INDUCTION 10 L - CASSEROLES - PLATS - CORBEILLE à PAIN	1 lot	10 € le lot
COCOTTE MINUTE SEB 10 L - CASSEROLES - PLATS - CORBEILLE à PAIN	1 lot	10 € le lot
MICRO ONDE SAMSUNG	1	20 €
CREPIERES - MOULES A CAKE (2) PLATS INOX DE PRESENTATION (4) DAUBIERES RECTANGULAIRES (2) CORBEILLE A PAIN (2)	2 lots	10 € le lot
MIXEUR MULTI QUICK BRAUN - MIXEUR BATTEUR MOULINEX - COUTEAU ELECTRIQUE MOULINEX - HACHOIR - BALANCE DE MENAGE- CORBEILLE A PAIN	1 lot	10 € le lot
ARMOIRE A PHARMACIE	1	10 €

Déclaration Préalable :

M. Bastien Neuville, 11 rue des écoliers :
construction d'une piscine

Cérémonie du 8 mai :



En raison des congés annuels, le secrétariat de mairie sera fermé du 12 Août au 2 Septembre 2019.

**CETTE ANNÉE LE REPAS DES
AINÉS AURA LIEU
LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE
2019**

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants



LE

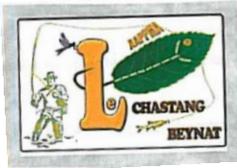
COIN

DES



ASSOCIATIONS





SOCIETE DE PECHE LE CHASTANG BEYNAT

Le samedi 2 mars dernier, l'AAPPMA du Chastang-Beynat s'est réunie pour son assemblée générale, l'occasion pour elle de faire le point sur la saison passée et de préparer 2019 avec ses adhérents et élus locaux lors d'un moment d'échange et de convivialité.

En premier lieu, l'AAPPMA tient à remercier chaleureusement les communes, les bénévoles, les adhérents et la Fédération Départementale de Pêche qui la soutiennent depuis de nombreuses années, tant sur le plan financier, que technique et humain. Merci à toutes et tous pour votre engagement !

Le bilan 2018 est bon, malgré une légère baisse des effectifs, générale au niveau départemental et national, les finances sont saines et permettent d'envisager le futur sereinement.

L'AAPPMA fait le point sur les actions réalisées, principalement auprès de la jeune génération avec le maintien des animations scolaires, en partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze et son animateur Vincent Laroche, qui ont permis d'initier 99 élèves du CE1 au CM2 à la vie des milieux aquatiques et la qualité de l'eau.

Ces animations se poursuivront en 2019 afin de sensibiliser 74 nouveaux élèves du CP au CM2. Autre moment phare de 2018, le premier concours de pêche sportive du black-bass aux leurres s'est déroulé le 15 août à l'étang de Miel et a connu un franc succès auprès des 14 compétiteurs présents et des bénévoles. Une nouvelle édition devrait être organisée le dimanche 15 septembre prochain.

Côté réglementation, le point est fait sur la nouvelle réserve de pêche au niveau de l'anse de la plage de l'étang du Coiroux, une signalisation spécifique sera installée sur place par la Fédération Départementale de Pêche de la Corrèze.

Enfin, l'AAPPMA ayant à cœur la protection et le suivi de la qualité de ses cours d'eau, quatre pêches électriques seront réalisées cette année par la Fédération Départementale de Pêche sur le bassin de la Sourdoire afin d'en suivre les populations piscicoles.

L'AAPPMA du Chastang-Beynat rappelle que les permis de pêche sont désormais disponibles uniquement via internet, depuis chez soi sur www.cartedepeche.fr (choisir LE CHASTANG BEYNAT) ou auprès des dépositaires équipés (épicerie de Cornil, camping du Coiroux).

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site aappmalechastangbeynat.jimdo.com et pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle saison 2019 et surtout de bons moments au bord de l'eau.

ADAT

En début d'année des membres du Fan Club se sont retrouvés une semaine au Festival d'accordéon de Termignon la Vanoise (en Savoie).

L'Association a participé au Gala dansant à Saint Pantaléon de Larche

Nous nous sommes ensuite retrouvés à Le Chastang, le dimanche de Pâques pour son thé dansant.

Au mois de mai, Denis a été filmé par les équipes de TF1 du journal de 13 H de Jean Pierre Pernaut.

Nous retrouverons Denis, Rémy Sallard et leurs orchestres à l'occasion des 100 ans de la manufacture Maugein, à Tulle le vendredi 28 juin au Festival des Nuits de Nacre, en compagnie d'une centaine d'Accordéonistes.

Et Denis le 10 novembre pour notre thé dansant et le 1er décembre avec le Dancing Chez Marie Kiki, à la salle polyvalente de Le Chastang.

Pensez à réserver votre week-end du 27, 28, 29 septembre pour le festival Accordéon Passion à Beynat



AMICALE DES CHASSEURS DE LE CHASTANG

La saison de chasse 2018-2019 est terminée, j'espère que celle-ci fut giboyeuse pour l'ensemble de nos chasseurs.

Nous voici maintenant à l'aube de la nouvelle saison de chasse 2019-2020.

Pour donner suite aux multiples plaintes de nos concitoyens sur leurs poulaillers, nous avons renouvelé la démarche tir d'été (Renard).

Nous avons réalisé également une journée déterrage le 09 juin 2019, le bilan est satisfaisant car il y a au tableau un renard ainsi qu'un blaireau.

En effet, celle-ci nous permet de pouvoir réguler le tir de renards hors période de chasse.

Merci à nos chasseurs pour cet investissement.

Rappel sur les nuisibles :

Voici ci-dessous la liste des animaux classés nuisible pour la campagne 2019-2020.

Le Renard



La Martre



Le secrétaire, P. Rathonie



Mairie LE CHASTANG

1 PLACE DE LA FONTAINE – 19190 LE CHASTANG

Téléphone: 05.55.27.22.04 Fax : 05.55.26.24.81

E-Mail : mairie.chastang@wanadoo.fr

Numéro de commune : 048

Heures d'ouverture au public :

Mardi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

LE CHASTANG Bulletin Municipal – N° 48 – JUIN 2019

Imprimé par nos soins

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2019

Directeur de publication : Josette FARFAL, Maire

Commission de l'information : A. VIDAL, Y. CODET, C. LE NEINDRE, C. MARCON, J.F. TAVET

Mise en page : C. MARCON